



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DANSE ET DESSIN D'OBERNAI

Madame, Monsieur, chers Parents,

Les recettes de la Ville d'Obernai dépendent désormais du **Service de Gestion Comptable/Trésorerie d'Erstein** (2 rue de Savoie 67150 ERSTEIN).

Afin de vous permettre de disposer d'un maximum de possibilités de moyens de paiement, nous avons adapté nos procédures.

Dans ce cadre, nous tenons à vous récapituler les modalités possibles de paiement des **factures liées à l'écolage de l'EMMDD**.

- Les **factures détaillées** vous seront désormais **envoyées uniquement de manière dématérialisée par courriel** à l'adresse que vous avez indiquée au moment de l'inscription.



Ecole Municipale
de Musique, de Danse
et de Dessin d'Obernai

Mairie - CS 80 205
67213 OBERNAI CEDEX
Tél : 03 88 95 29 43

Email : emmdd@obernai.fr
Site : www.obernai.fr/emmdd

Ecole Municipale de Musique, Danse et
Dessin

Madame

67.

Exemple de facture

FACTURE EMMDD							
Référence facture		1er TRIMESTRE 2021/2022					
Date d'émission		01/12/2021		Date d'échéance		15/01/2022	
Nom	Tarif ou prestation	Prix Unit.	Quantité	Annuel	Montant		
A	Droits d'inscription	20,00	1,00	20,00	20,00		
A	Cursus Musique ENFANTS (45 min.)	570,00	1,00	570,00	190,00		
Montant facturé					210,00 €		
Montant à régler					210,00 €		

Découper selon les pointillés

A joindre à votre règlement

Référence facture	PROVISOIRE	Nom	A
Date d'émission	01/12/2021	Montant à régler	210,00 €

Vous recevrez à votre domicile par courrier postal un **avis des sommes à payer envoyé par le Trésor Public**.

Émetteur de la créance
VILLE DOBERNAI
PLACE DU MARCHÉ
54 000
57210 DOBERNAI
Téléphone : 03.83.43.35.25
Services d'usagers : 8030 - 1200 / 1400 - 1700

DESTINATAIRE DE VOTRE PAIEMENT
Centre des Finances Publiques
TRÉSORERIE D'OVERNAI
38 RUE DU MARÉCHAL KÉRIEG
57210 DOBERNAI
Téléphone : 03.83.95.54.47
Services d'usagers : 8030 - 1200 / 1400 - 1900

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1817-5 du code général des collectivités locales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Budget	Exercice	N° budgétaire	N° Titre
10000	2019	137	1304

Date d'émission du titre de recette : 06/09/2018

Objet	Titre	Quantité	Montant TTC	Montant HT
	879,30	1	879,30	879,30
TOTAL GÉNÉRAL			879,30 €	

A compter du présent titre, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.
Mais services au vôtrement à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie d'acquiescer, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES

Approuvé : HELIOS
Avis des sommes à payer
MONTANT À PAYER EN EUROS : 879,30
RÉFÉRENCES :
Date de recette : 10/10/2019-1304
CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

000000101191
850033000159 89100000013440000010670355946806 97920

Dès réception de ce document, vous pourrez procéder au paiement par divers moyens dont certains détaillés au verso dudit avis et notamment :

➤ **Paiement en numéraire :**

Les Trésoreries n'acceptent plus le paiement en espèce.

Vous pourrez procéder à une telle opération jusqu'à 300 € auprès de tous les buralistes partenaires du Trésor Public en vous munissant de votre avis des sommes à payer.

La liste des buralistes partenaires est disponible sur le site internet des impôts <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13422>

A ce jour, à Obernai et dans la Communauté de Communes, cela concerne les buralistes suivants :

- TABAC 1 rue du Chanoine Gyss 67210 OBERNAI
- TABAC EUROPE 20 avenue de Gail 67210 OBERNAI
- TABAC PRESSE L'EMPIRE 107 rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI

➤ **Paiement par carte bancaire :**

Un tel paiement est possible sans limitation de montant en vous munissant de l'avis des sommes à payer :

- dans toutes les Centres des Finances Publiques/Trésoreries et notamment Erstein, Sélestat
- auprès des buralistes partenaires (cf. ci-dessus)

➤ **Paiement par chèque bancaire :**

A l'ordre du TRESOR PUBLIC, en joignant le talon de paiement figurant au bas de l'avis des sommes à payer, non signé et non agrafé, sans aucun autre document, et à envoyer à l'adresse figurant sur ledit talon.

➤ **Paiement par virement bancaire :**

Aux coordonnées bancaires figurant au verso de l'avis des sommes à payer en suivant les indications fournies.

Le compte bancaire est le suivant :

RIB comptable assignataire : BANQUE DE FRANCE 30001 00806 D6750000000 01
IBAN : FR353000100806D675000000001 BIC : BDFEFRPPCCT

➤ **Par paiement en ligne**

Selon les indications figurant sur l'avis des sommes à payer.

En vous rendant sur le site internet <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

ETAPE 1



Cliquez sur l'onglet « **Payer vos factures publiques** »

ETAPE 2



Renseignez l'**identifiant de la collectivité** indiqué sur l'avis des sommes à payer

ETAPE 3



Renseignez la **référence de votre dette** indiqué sur l'avis des sommes à payer

Puis **laissez-vous guider**

Notre Secrétariat se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Lionel HAAS

Bernard FISCHER

Directeur de l'EMMDD

Maire d'Obernai
Conseiller d'Alsace